

La rue Bailleul bientôt pacifiée

L'arrêté préfectoral d'inversion de la rue Bailleul a été publié et d'après le cabinet d'Annick Lepetit, sa mise en œuvre ne devrait plus tarder maintenant : les habitants de la rue vont enfin pouvoir sortir de chez eux sans redouter de se



faire écraser ! C'est en janvier 2008 que nous avons commencé à nous battre à leurs côtés, alors qu'ils multipliaient

en vain courriers et pétitions contre la dangerosité de cette rue, devenue un « itinéraire malin » où les voitures et fourgonnettes passaient à toute vitesse en dépit de son étroitesse et de celle de ses trottoirs. Nous avons dû batailler contre le Maire du 1er, Jean-François Legaret, qui se refusait à prendre des mesures efficaces, mais nous avons heureusement trouvé un appui solide auprès de la députée Martine Billard. Celle-ci s'est adressée directement à Annick Lepetit, l'adjointe du Maire de Paris en charge de la circulation, et a su la convaincre d'agir avant que se produise un accident grave. L'inversion de la rue imposera un parcours un peu plus long à ceux qui voudront accéder au quartier (rue de

La Lettre d'ACCOMPLIR

l'Amiral-de-Coligny, rue Perrault puis rue de l'Arbre-Sec). Mais protéger nos enfants et nos personnes âgées mérite bien un petit effort !



La sixième édition de la course « 10 km Paris Centre », organisée par l'Office du Mouvement sportif des 1er et 2ème arrondissements, en partenariat avec les deux mairies, aura lieu le **dimanche 4 octobre** ; le départ se fera à **10h** rue Etienne Marcel, l'arrivée dans l'allée St John Perse du Jardin des Halles. Deux courses enfants sont également organisées à **9h** et **9h20**. Retrouvez toutes les informations et inscrivez-vous sur le site 10kmpariscentre.free.fr ou contactez le président Jean-Pierre Bergeon au 06 15 44 92 59.

Directrice de la publication
Elisabeth Bourguinat

Abonnez-vous gratuitement
à la Lettre
contact@accomplir.asso.fr

Consultez notre site
www.accomplir.asso.fr

La Lettre

49, rue Saint-Denis Paris 1^{er} • 01 40 28 06 21 • www.accomplir.asso.fr • septembre 2009 - n° 59

d'ACCOMPLIR

La démolition de la terrasse Enio

Nous en avons rêvé, la Direction de l'Urbanisme de la Ville de Paris l'a fait ! A l'issue d'une longue bataille juridique, la terrasse fermée illégale de la pizzeria Enio a été démontée par les services de la Ville, aux frais du propriétaire. Vous trouverez sur notre site (rubrique « Galerie photos ») des photos et le reportage de M6 sur cette démolition tant attendue, qui était une première à Paris. Depuis, le propriétaire a créé une nouvelle terrasse, ouverte cette fois, mais dont le mobilier est à nouveau fixé au sol, ce



qui est interdit ! Ses pizzas continuent à être cuisinées dans la rue, ce qui est tout aussi illégal. Enfin, si côté rue St-Denis la terrasse avance beaucoup

moins qu'avant et respecte l'arrondi de l'immeuble, elle est devenue encore plus large rue de la Ferronnerie et continue à gêner le passage des pompiers, que nous avons alertés. En face, la terrasse fermée du restaurant cubain, tout aussi illégale, a pris des proportions démesurées. La Direction de l'Urbanisme nous a assuré qu'elle poursuivrait les procédures contre ces deux établissements et contre les autres restaurants qui s'approprient abusivement l'espace public dans le quartier. A suivre !

Les terrasses Montorgueil

Certains restaurateurs des rues Montorgueil et des Petits Carreaux croyaient pouvoir impunément (et gratuitement) privatiser toute la largeur du trottoir, mais ils se sont heurtés à la détermination des élus Verts du 2ème, qui ont fait délimiter par des clous les terrasses et étalages autorisés et ont demandé que les contrevenants soient verbalisés. Les résultats sont cependant encore loin d'être à la hauteur des attentes. Les élus du 2ème nous ont demandé de travailler avec les commerçants et le conseil de quartier à l'élaboration d'une charte qui permettrait de préciser

aux habitants et aux commerçants les droits et devoirs de chacun sur l'espace



public. Ils nous ont proposé de nous appuyer sur quatre exemple de chartes de ce type (consultables sur notre site). Une nouvelle réunion de travail est prévue en octobre.

Les jeunes ont la parole

Les membres du Conseil de la Jeunesse du 2ème ont réalisé un film intitulé Halles we loved



pour donner leur avis sur le projet des Halles, et leur point de vue ne diffère guère du nôtre : regrettant que le projet n'ait pas prévu grand-chose pour les jeunes du quartier, ils déplorent la démolition arbitraire du jardin des Halles et particulièrement du jardin Lalanne et de la Place Cassin. Ce film, présenté le 30 juin à la salle Jean Dame, est désormais en ligne sur Dailymotion : allez admirer leur travail et écouter leurs arguments !



MAINS LIBRES
Bagagerie pour SDF

Concours de pétanque

Dimanche 20 septembre 2009

jardin des Halles

Le dimanche 20 septembre 2009, de 14h30 à 18h30, dans le Jardin des Halles (mail Berger), l'association Mains libres organise un concours de pétanque en tripléte (équipes de 3), ouvert à tous à partir de 14 ans. Participation : 3 € par personne. Inscriptions le jour même, de 13h30 à 14h30, sur le stand qui se trouvera à l'angle des allées Blaise Cendrars et Jules Supervielle. Remise des lots vers 18h30. Initiation gratuite pour les enfants de 8 à 13 ans de 14h30 à 17h00. Une buvette au profit de Mains libres (bagagerie des SDF des Halles) sera tenue tout l'après-midi par des membres de l'association.

Née dans le quartier des Halles en 1999, l'association ACCOMPLIR est ouverte à tous les habitants du cœur de Paris qui souhaitent agir pour mieux vivre dans ce quartier. ACCOMPLIR est une association d'action citoyenne, indépendante de tout parti politique et sans ambition électorale.

Participant à la concertation depuis 2003, nous avons pu constater les dérives et aberrations du projet des Halles et les avons dénoncées, mais nous n'avons guère été écoutés. Les médias se sont largement désintéressés du sujet et se contentent de recopier les communiqués de l'Hôtel de Ville. Peut-être, lorsque le chantier débutera dans quelques mois, ou quand il sera fini dans quelques années, les journalistes prendront-ils conscience, un peu tard, des nombreux « ratés » de ce projet ?

1► Le grand toit est une ineptie

Couvrir d'un toit le « cratère » du Forum des Halles est une surprenante idée à l'heure où tous les centres commerciaux souterrains essaient de se doter de puits de lumière. Le toit géant de la Canopée privera les 3 000 salariés et les clients des rayons du soleil mais en revanche, il n'arrêtera pas complètement la pluie, car il est constitué d'ailettes afin de permettre l'évacuation des fumées. Personne ne sait à quoi ce grand espace public semi-



couvert pourra servir, et compte tenu du caractère « sensible » du site, on craint qu'il s'avère difficile à gérer. La nuit, faudra-t-il l'entourer de grilles ? Le jour, le confier aux vigiles d'Unibail ? Ces questions ont été laissées pour plus tard, la priorité étant donnée à la résolution d'épineux problèmes techniques. La structure du Forum ne pouvant supporter un tel poids, il va falloir renforcer 18 des piliers porteurs jusqu'au niveau du RER et pour cela fermer temporairement de nombreux commerces, dont une partie de la FNAC. En surface, on mobilisera une grue géante dont il n'existe que trois exemplaires en Europe. Au plus fort des travaux, 800 ouvriers seront présents en même temps et l'espace prévu dans le

jardin pour la cité de chantier s'annonce déjà insuffisant. Pourquoi s'obstiner à faire ce grand toit qui coûte très cher et ne servira à rien ?

2► La Canopée n'accueillera pas d'équipements métropolitains

Un bâtiment aussi coûteux (310 M€ d'après nos calculs) et un chantier aussi colossal pourraient se justifier pour un grand équipement métropolitain, mais la Canopée accueillera essentiellement des équipements de proximité. L'Hôtel de Ville a découvert récemment que la faible largeur des rues adjacentes interdisait d'aller au-delà de 2 500 personnes simultanément présentes dans les équipements publics. Une fois pris en compte les usagers du conservatoire du centre, de la bibliothèque de quartier et du centre des pratiques amateurs, il restera peu de capacité d'accueil. Même l'auditorium de 350 places, naguère considéré comme le programme phare de la Canopée, a été abandonné. Le seul équipement présenté comme « métropolitain » sera un espace de 1 300 m² situé au 1er étage et dédié au hip-hop. Tout ça pour ça ?

3► Le jardin des Halles est massacré

Environ 85 M² (selon les calculs du Maire du 1er) vont être consacrés à



détruire un jardin qui venait juste de parvenir à maturité et qui est plébiscité par 88 % de ses usagers (sondage IPSOS 2006). L'architecte va le mettre totalement à plat (sous prétexte de le sécuriser alors que c'est un havre de paix !), supprimer les fontaines, détruire les allées, tronçonner 279 arbres de 25 ans d'âge et les remplacer par des petits

DOSSIER RÉNOVATION DES HALLES Les 6 aberrations du projet

arbres qui mettront le même temps à retrouver cette taille. Deux équipements extrêmement appréciés aussi bien par les riverains que par les Parisiens et les touristes vont être détruits : l'amphithéâtre René Cassin et le jardin Lalanne.

4► Le phasage va durement pénaliser le quartier

Le point de départ du projet était la nécessité de réaménager la salle d'échange du RER et d'améliorer ses accès. Ce sera pourtant la partie du projet réalisée en dernier et elle ne représentera qu'un quart du budget (189 M€ sur 760). A ce chantier déjà énorme en soi viendront s'ajouter celui de la voirie souterraine, également indispensable ; celui de la Canopée, nettement plus discutable ; et celui du jardin, totalement contestable. Sans parler du chantier de la Samaritaine, tout proche, qui débutera en même temps. Trente ans après le Trou des Halles, c'est l'ensemble du quartier qui va à nouveau être plongé dans les gravats, le bruit, la poussière et le ballet des camions pendant au minimum six ans. Ne pourrait-on au moins se dispenser de ravager le jardin ?

5► Le plan de financement a été oublié

On nous a longtemps bercés de l'idée que c'était Unibail, gestionnaire du centre commercial, qui paierait l'essentiel de la facture. Un quotidien annonçait il y a encore quelques semaines, à tort, que le promoteur immobilier financerait les deux tiers des 760 M€ annoncés. *Le Canard enchaîné* du 03/12/08 avait pourtant révélé une réalité toute autre. L'Hôtel de Ville ne s'est pas préoccupé suffisamment tôt de

discuter des conditions de financement et Unibail prétend aujourd'hui que ce projet va surtout représenter pour lui d'énormes nuisances : l'une de ses dirigeantes, Marguerite des Cars, nous a affirmé sérieusement que le centre commercial n'y gagnerait pas un seul client supplémentaire ! Le Maire de Paris a donc annoncé en avril que la Ville paierait elle-même 460 M€ sur 760 M€ et que le reste serait financé par la région, le STIF, la RATP, l'Etat et Unibail, sans préciser selon quelle répartition. Nous notons que dans tous les cas, le projet des Halles sera payé essentiellement par le contribuable... Le Maire de Paris n'a pas non plus révélé le montant des dédommagements demandés par Unibail, probablement bien supérieurs à sa contribution au projet, et s'est gardé de mentionner les centaines de millions déjà dépensés par la Ville depuis 2003 sur cette opération... A-t-on déjà vu lancer un projet d'une telle ampleur sans se mettre d'accord au préalable sur un plan de financement ?

6► Et le gagnant est... Unibail !

Non seulement la Ville va payer l'essentiel de ce coûteux projet, mais, le couteau sous la gorge, elle est obligée de céder à Unibail tout ce qu'il demande. Aux 6 400 m² commerciaux de surface (3 900 de plus qu'aujourd'hui) qui accapareront tout le rez-de-chaussée de la Canopée, les équipements publics étant refoulés dans les étages, s'ajouteront 5 400 m² de nouvelles surfaces commerciales en sous-sol. A court d'argent, la Ville cède à Unibail l'assiette du Forum (c'est-à-dire le terrain), dont le groupe était jusqu'alors locataire (à 20 € le m² par an...). La place Cassin est sacrifiée à la création d'un parvis minéral au pied du centre commercial, qui ampute d'autant la surface du jardin, et l'espace public couvert par le grand toit, ingérable par la Ville, ne tardera pas à être privatisé par Unibail... Très belle opération pour le promoteur immobilier, qui réussit à se faire offrir un centre commercial tout neuf aux frais du contribuable, avec un chantier démesuré qu'aucun acteur privé n'oserait se permettre en plein cœur de

Nos actions de l'été

Pour inciter les gens à participer à l'enquête publique qui s'est



déroulée du 15 juin au 17 juillet, nous avons organisé le 20 juin une grande opération sur l'ensemble du Jardin des Halles. Nous avons placé sur les 279 arbres promis à l'abattage des collerettes portant divers messages : « J'ai 20 ans et je ne veux pas mourir », « J'ai poussé pour rien », « Bientôt la tronçonneuse », etc. Sur notre stand, les passants étaient invités à écrire un petit mot sur une grande bannière représentant la place

Cassin dessinée par Michel Ocelot, le réalisateur de *Kirikou* : ils ont été plusieurs centaines à se succéder tout l'après-midi. Enfin, une immense banderole « Défense de détruire » était installée sur l'amphithéâtre.



Deux jours plus tard, lors de la réunion publique qui a attiré 300 personnes au gymnase Berlioux, nous avons solennellement remis la bannière aux commissaires enquêteurs. Presque toutes les contributions, ce soir-là comme dans les registres de l'enquête publique, dénonçaient le projet absurde

Bilans de mandat de Bertrand Delanoë



Le Maire de Paris présentera son bilan de mandat le **mardi 22 septembre à 18h30** au Gymnase

Berlioux (1er) et le **mercredi 21 octobre à 18h30** à la salle Jean Dame (2ème). N'hésitez pas à venir vous exprimer : c'est l'une des rares occasions où vous pouvez vous adresser directement au Maire de Paris et à ses adjoints.

Paris. Patientons encore un peu pour que les médias comprennent enfin ce qui se joue aux Halles ; le « projet phare » sur lequel misent Bertrand Delanoë et maintenant Anne Hidalgo risque alors de se transformer en redoutable casserole pour les prochaines municipales...

de David Mangin pour le Jardin des Halles. Espérons que les commissaires enquêteurs auront compris qu'il y a un gros problème sur cet aspect du projet ! Leur rapport sera publié en novembre ou décembre.

Lors de l'opération « Cinéma au clair de lune » le 23 août sur la place Cassin, nous avons à nouveau distribué des centaines de tracts intitulés *La dernière séance* et redéployé notre grande



banderole. Nous prévoyons maintenant de communiquer beaucoup plus largement vers l'ensemble des usagers des Halles.

Non à la destruction du Jardin Lalanne !

J - 309

